

5628/136

Lucy Lavidan - Anvers.
dem. "lailler fatter."

6-7.25

bruxelles, le 15 juillet 1925.

Mademoiselle,

Pour l'obtention d'un "laissez-passer" pour le Musée,
il convient de vous adresser à l'Administration des Beaux-arts,
16 Boulevard de Waterloo à Bruxelles, qui délivre des permis
pour tous les musées de l'Etat. Veuillez donc écrire à Mr Daxhelet,
directeur général à la dite administration.

Agreez, Mademoiselle, l'expression de ma considération
distinguée.

Le Conservateur en chef,

Mademoiselle Lucy P. A. Lariden,
80 Meir,
ATVERB.

Anvers 6 Juillet 1926

Monsieur

L'Administration du Musée
des Beaux Arts a annoncé qu'elle
délivre aux artistes qui en font la
demande un "carton-passe" pour
les différentes classes. Permettez-moi
de bien vouloir m'en faire
parvenir un!

J'ai exposé dans plusieurs salons
durant - Bruxelles 24.10 et 1914
Gand 1913 - Liège et - Anvers 1906
et 1908.

En vous remerciant d'avance
de mon très agréer Monsieur
l'expression de mes sentiments
distingués

Lucy R. A. Lavidon
80 Meir
Anvers.